

Boire la taxe jusqu'à la lie ?

Par Henri Houben,

Docteur en économie (UCL), membre
d'Attac Bruxelles et chercheur au Gresea
(Groupe de recherche et d'étude pour une
stratégie économique alternative)

« Trop d'impôt tue l'impôt ». Cette thèse de l'économiste américain Arthur Laffer, très lié au mouvement conservateur outre-Atlantique, était, jusqu'il y a peu, le credo de la plupart des gouvernements. D'où des réformes fiscales qui ont profité aux plus riches. Mais, depuis lors, la crise économique a ébranlé les économies de la planète. Les pouvoirs publics ont dû largement subsidier le secteur financier au bord du précipice et amorcer des plans de relance coûteux. Il faut les financer. D'où le regain pour les taxes. Que faudrait-il attendre d'une politique fiscale « optimale » ?

1. La justice fiscale

Dans les circonstances actuelles, l'imposition peut avoir des effets bénéfiques si elle frappe de façon ciblée ceux qui ont les moyens de payer et si elle est intégrée à une politique macroéconomique qui tranche radicalement à celle menée depuis une trentaine d'années. Ceci peut être illustré sur trois axes de la fiscalité que l'on passera brièvement en revue : l'impôt sur le revenu, l'impôt sur le capital et l'impôt sur la consommation.

La taxe peut avoir une fonction de redistribution sociale, de répartition plus équitable des revenus. C'est l'objet de la progressivité de l'imposition sur les revenus. Selon celle-ci, les citoyens ne paient pas d'impôts directement proportionnellement à leurs revenus. Une personne plus riche fournira à l'Etat un montant plus élevé qu'un individu moins fortuné. Elle sera un peu moins nantie.

Le développement large de cette fonction s'est concrétisé après le krach de 1929 et au sortir de la Seconde Guerre

mondiale. On peut très bien l'observer à travers l'évolution des revenus dans les différents pays et, au sein de ceux-ci, de la part du pour-cent le plus riche. Aux Etats-Unis, cette dernière passe grosso modo d'un niveau de 15 à 20% dans les années 20 et 30. Ensuite, elle chute à 11% à partir de 1944 et reste stable autour de 10% jusqu'environ 1981. Ce n'est qu'ensuite qu'elle remonte et regagne les 20% vers 2001. On retrouve une telle évolution dans quasi tous les pays occidentaux.

La question est de savoir pourquoi cette part a pu demeurer presque inchangée à un niveau aussi bas durant 37 années (de 1944 à 1981). Thomas Piketty explique : « le fait que ces fortunes n'aient jamais retrouvé le niveau astronomique qui était le leur au début du siècle semble s'expliquer par l'impact de l'impôt progressif sur le revenu, sur l'accumulation et la reconstitution des patrimoines importants »². On voit ainsi le rôle de la taxe dans la redistribution des revenus.

En Belgique, le système est caractérisé par une progressivité très forte et très rapide pour les revenus faibles. Ensuite, les taux les plus élevés ont été diminués comme dans la plupart des pays occidentaux. La justice fiscale voudrait qu'on augmente les niveaux sur lesquels on exige une imposition plus faible, de sorte à être plus lent dans la progressivité sur les revenus les plus bas. D'autre part, il faudrait en revenir à des taux plus forts sur les tranches supérieures. Ceci exige aussi de retourner à la globalisation stricte de tous les revenus, notamment ceux du capital. En d'autres termes, plus d'impôt

pour les revenus supérieurs et moins pour les autres.

2. Le financement des services publics

L'impôt peut avoir une seconde fonction essentielle : celle de financer les services des pouvoirs publics, permettant aux citoyens de bénéficier collectivement et à coût réduit de services satisfaisant des besoins fondamentaux. Ce sont ces derniers qu'il s'agirait de promouvoir, de développer, d'étendre..., en particulier en ces temps de crise économique.

Malheureusement, les autorités, surtout au niveau européen, n'ont que le marché comme perspective et instrument économique. Avec comme corollaire la recherche de la rentabilité et de la compétitivité à tout prix. Il nous semble qu'il faudrait s'y prendre tout à fait autrement.

On peut prendre l'exemple de la banque. Autrefois, il existait un pôle public. Tout a été livré au privé, principalement à Fortis dont on sait ce qu'elle en a fait : le développement par n'importe quel moyen pour atteindre la « taille internationale critique », avec à la clé l'investissement dans les départements les plus risqués et les plus spéculatifs et finalement la faillite.

Ces problèmes devraient faire réfléchir à la question de savoir à quoi sert une banque : à spéculer ? à acquérir la taille internationale critique ? à favoriser des actionnaires privés ? à accroître le patrimoine de la famille Lippens ? Ou au contraire : à conserver l'épargne des simples citoyens, à gérer leurs liquidités, à leur éviter de se retrouver dans des situations de surendettement et à appliquer des politiques industrielles favorables aux objectifs sociaux et environnementaux de la société ? Il nous semble que seule une banque publique peut rencontrer ces dernières missions, parce

¹ Emmanuel Saez et Thomas Piketty, « Income Inequality in the United States 1913-2002 », novembre 2004, p.49 : <http://elsa.berkeley.edu/~saez/piketty-saezOUP04US.pdf>.

² Thomas Piketty, Les hauts revenus en France au XXème siècle, éditions Grasset & Fasquelle, Paris, 2001, p.725-726.

qu'elles mettent en avant d'autres buts que ceux de la rentabilité. Or, une telle évolution est condamnée par les autorités européennes, au nom des lois sur la concurrence, et peu défendue dans les Etats membres. Mais c'est à cela qu'il faudrait aboutir.

Il est évident que la manière dont les services publics ont pu être gérés par le passé a engendré des abus et des erreurs qu'il s'agit ne pas répéter. Si une firme publique est administrée comme elle le serait dans le privé, l'intérêt de passer à l'Etat est faible. Il faut avoir des objectifs clairement sociaux et écologiques. Et, pour s'en assurer, il est nécessaire d'inclure des organes de contrôle composés de citoyens et de délégués des organisations syndicales, avec pouvoir de veto éventuellement sur les orientations.

De cette façon, le secteur public pourrait maintenir des prix stables et réduits, rendre ces services accessibles à tous, faire correspondre leur production aux normes écologiques et sociales les plus avancées et fournir de l'emploi en suffisance pour remplir ces fonctions. En période de crise, ceci permettrait d'alléger la charge qui pèse sur les plus démunis en offrant des services collectifs et sur les salariés en engageant du personnel pour remplir ces fonctions.

Mais, il ne faut pas le cacher, ceci exige de l'argent, puisqu'il s'agit généralement de demander une contribution du « client » inférieure à ce que le service coûte. C'est clairement le cas dans l'enseignement ou la santé, où le principe de gratuité devrait être rigoureusement garanti. L'idée est de financer ces activités par des impôts spéciaux sur ceux qui ont les moyens de les payer : taxe sur les échanges de devises (comme le propose Attac³,

³ Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyennes et citoyens.

imposition des plus-values boursières et immobilières, taxe sur les revenus élevés, suppression des avantages fiscaux des entreprises (comme les intérêts notionnels), etc.

Et pourquoi pas un impôt sur la fortune ? Une telle taxe rapporterait un revenu stable et important. Ainsi, en 2008, en Europe, 2,6 millions de ménages détiennent un patrimoine financier global (hors immobilier) de 6.000 milliards d'euros⁴. Un rapide calcul montre qu'il serait possible avec une imposition de 2% sur la tranche supérieure à 720.000 euros par famille d'obtenir des revenus de 82 milliards d'euros. La même évaluation pour 2007 donnerait le résultat de 104 milliards d'euros, étant donné qu'en 2008 la chute des cours boursiers a réduit considérablement les patrimoines financiers. Que de services publics pourraient être financés grâce à cette manne !

3. Consommer écolo ?

La troisième fonction redistributive de l'imposition est de favoriser certaines consommations et en décourager d'autres. Une taxe faible sur les produits « sains sur le plan environnemental » et forte sur les denrées polluantes serait de nature à déplacer les comportements des clients vers les premiers.

C'est possible, mais il nous semble qu'il y a d'importantes limites à de tels effets. Ainsi, les impôts sur le tabac et l'essence n'ont pas eu ce résultat. Une des premières conditions pour la réussite d'un tel programme est de développer préalablement de réelles alternatives et de promouvoir celles-ci. Si on augmente les accises sur

⁴ Merrill Lynch et CapGemini, World Wealth Report 2009, p.3 : <http://www.ml.com/media/113831.pdf>. Nous avons pratiqué un taux de change de 1 euro pour 1,39 dollar (ce qui était le taux au 31 décembre 2008).

l'essence sans étendre le réseau des transports en commun accessible à tous (et donc à toutes les bourses), on obtient une hausse globale des impôts. Il n'y a pas de frein à l'utilisation de la voiture individuelle.

Ensuite, il faut clairement une politique visant ces objectifs de changement de comportement. La taxe sur la consommation doit servir à opérer un passage graduel du « client ». Il faut reconnaître que c'est rarement le cas. En général, dans les décisions d'imposition, la logique budgétaire prédomine. La TVA sert avant tout à remplir les caisses de l'Etat, de façon quelque peu invisible et de façon uniforme en contradiction avec le principe de progressivité de l'impôt sur les revenus. Dans ces conditions, la taxe sur la consommation est souvent injuste.

Ajoutons à cela qu'il n'est pas rare que des moyens plus coercitifs sont plus efficaces pour obtenir des transformations de comportement. Par exemple, l'interdiction de fumer dans les lieux publics clos semble plus décourageante que la taxe sur le tabac. Donc prudence dans l'utilisation de cette forme d'imposition.

4. Conclusions

Bref, l'impôt est un véritable enjeu de politique macroéconomique. Mais, malheureusement, il est rarement débattu comme tel. Poussés par les lobbies patronaux et les catégories de ménages les plus aisés, les gouvernements ont choisi, depuis le début des années 80, des orientations favorisant les comportements individualistes, c'est-à-dire des mieux nantis. Dans cette optique, on pouvait abaisser les impôts surtout pour les plus riches.

Aujourd'hui, la catastrophe sociale s'aggravant, la crise économique jetant des millions de salariés au chômage ou à la rue,

le réchauffement climatique et autres phénomènes écologiques conduisent la planète à des choix beaucoup plus collectifs. D'où la nécessité de redéployer des services publics. Seulement il faut les financer. Comment faire, sinon en demandant à ceux qui se sont enrichis de façon éhontée depuis trente ans ? C'est l'enjeu de la politique fiscale actuellement et elle va se poser très concrètement, lorsqu'il faudra réduire les déficits budgétaires et éponger les dettes publiques issues de la crise.

Sans doute faudra-t-il aller plus loin dans la réflexion, parce qu'à travers les inégalités sociales, la crise, les perturbations naturelles et l'épuisement de certaines ressources, c'est le capitalisme qui est en cause. L'imposition ne résout pas tout. De ce fait, se repose la question de l'alternative socialiste en tant que système.